

Rapport

Date de la séance du CE: 18 janvier 2017
Direction: Direction de l'économie publique
N° d'affaire: --
Classification: Non classifié

Organisation des SwissSkills 2018 à Berne, subvention du Fonds de loterie et de fonds publics ; crédit d'objet

Table des matières

1	Synthèse	2
2	Bases légales.....	2
3	Description de l'affaire	2
3.1	Contexte	2
3.2	SwissSkills 2018.....	3
3.2.1	Organisation	4
3.2.2	Objectifs	4
3.2.3	Axes du programme	5
3.3	Infrastructures.....	5
3.4	Etat d'avancement de la mise en œuvre	5
3.5	Financement.....	6
4	Justification du soutien public	6
5	Evaluation financière.....	8
6	Place du projet dans le programme gouvernemental de législature et dans d'autres planifications importantes	9
7	Répercussions financières, répercussions sur l'organisation, le personnel, l'informatique et les locaux	9
8	Répercussions sur les communes	9
9	Répercussions sur l'économie, l'environnement et la société.....	9



1 Synthèse

Après l'organisation réussie de la manifestation SwissSkills en 2014, celle-ci sera de nouveau organisée de manière centralisée à Berne en 2018. Les championnats, les démonstrations de métier et un programme-cadre se dérouleront sur quatre à cinq jours en septembre. Les jeunes ayant terminé leur scolarité, les jeunes actifs, les parents et les enseignants y obtiendront un aperçu des apprentissages, de la formation continue et des possibilités de carrière. Les qualités et les prestations de la formation professionnelle seront présentées de manière vivante au public. Les SwissSkills 2018 seront destinés à toutes les régions linguistiques. Cette manifestation promouvra en outre les salons professionnels et les centres d'orientation professionnelle afin de donner aux jeunes la meilleure base de décision possible pour choisir un métier.

Le canton doit contribuer aux coûts de 16 millions de francs à hauteur de deux millions de francs. C'est une subvention identique à celle de 2014. La Direction de l'économie publique a approuvé de sa seule compétence une subvention de 400 000 francs, à condition que le Grand Conseil approuve une subvention du Fonds de loterie de 1,6 million de francs.

2 Bases légales

- Loi du 26 mars 2002 sur le pilotage des finances et des prestations (LFP ; RSB 620.0), articles 46, 48, alinéa 1, lettre a, articles 50 et 52
- Ordonnance du 3 décembre 2003 sur le pilotage des finances et des prestations (OFP ; RSB 621.1) : article 148
- Ordonnance du 9 novembre 2005 sur la formation professionnelle, la formation continue et l'orientation professionnelle (OFOP ; RSB 435.111) : article 133, alinéa 4
- Loi du 23 juin 2003 sur le marché du travail (LMT ; RSB 836.11) : article 22, alinéa 1 et alinéa 2, lettre d et article 30
- Loi du 4 mai 1993 sur les loteries (LLot ; RSB 935.52) : article 37 et article 46, alinéa 2, lettre l, article 48, alinéa 1, lettre a et alinéa 3
- Ordonnance du 20 octobre 2004 sur les loteries (OL ; RSB 935.520) : articles 31, 33 et article 35, alinéas 2, 4, 5 et 6, article 37, alinéa 1 et article 39

3 Description de l'affaire

3.1 Contexte

Le système de formation professionnelle duale de la Suisse est considéré au sein de notre pays comme à l'étranger comme un modèle de réussite très bien ancré dans l'économie et notamment dans les petites et moyennes entreprises. Il garantit une employabilité élevée aux personnes ayant terminé leur apprentissage et soutient la formation de personnel qualifié pour l'économie. Cependant, la maturité et les études bénéficient auprès de nombreux jeunes et parents d'une meilleure réputation que la formation professionnelle. La filière académique, la recherche de pointe, la réussite universitaire et leur encouragement font également l'objet de nombreux articles dans les médias.

Afin de faire connaître la formation professionnelle au grand public et de démontrer son importance pour l'économie, la fondation suisse SwissSkills a choisi une nouvelle voie. A l'occasion du 10^e anniversaire de la loi fédérale sur la formation professionnelle en 2014, les Championnats suisses des métiers se sont disputés pour la première fois en même temps et au même endroit. Pour la réalisation de cette manifestation, la fondation SwissSkills avait

organisé un concours. Le site de Berne s'est imposé face à d'autres sites (dont Genève, Bâle-Ville et le Tessin) et a obtenu l'adjudication du marché pour l'organisation des SwissSkills 2014. Pendant cinq jours, 70 championnats ont eu lieu, au cours desquels 1000 concurrents se sont affrontés devant 155 000 visiteurs. Des démonstrations ont également été organisées pour 70 autres métiers. La manifestation a suscité un grand engouement parmi les participants et les visiteurs, a éveillé un grand intérêt de la part des médias et a fortement promu l'image du système de formation professionnelle duale. Les coûts totaux de l'organisation des Championnats suisses des métiers 2014 se sont élevés à 16,4 millions de francs. Les subventions du Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), du canton de Berne (Fonds de loterie)¹ et de l'économie (fonds de sponsors) ont permis de financer entièrement la manifestation.

Le grand succès rencontré par les championnats SwissSkills Berne 2014 a appelé à reconduire cette manifestation. Dans un sondage effectué après la manifestation, 89 pour cent des associations professionnelles et 81 pour cent des écoles participantes ont indiqué qu'elles étaient favorables à ce que celle-ci soit organisée régulièrement. L'association SwissSkills Berne et ses partenaires ont émis le même avis. La Grand Conseil du canton de Berne s'est également exprimé en faveur d'une nouvelle organisation de la manifestation à Berne à 118 voix contre une.²

Suite à cela, la fondation SwissSkills et le SEFRI ont décidé d'organiser à nouveau les Championnats suisses des métiers de manière centralisée. Cela doit permettre d'examiner si une organisation centralisée régulière des Championnats suisses des métiers promeut la formation professionnelle à long terme. Afin d'exploiter de manière optimale les expériences acquises en 2014, la manifestation aura de nouveau lieu à Berne sans mise au concours. De plus, la fondation a décidé d'élargir la marque SwissSkills. Elle ne doit plus seulement promouvoir les Championnats des métiers, mais également le succès et l'excellence de la formation professionnelle. L'apprentissage suisse doit être présenté de manière variée et vivante. C'est pourquoi l'initiative SwissSkills a été lancée, avec au centre la mise en réseau, la commercialisation et la communication communes des plateformes SwissSkills (p. ex. l'équipe SwissSkills, le SwissSkills Day, les Championnats des métiers SwissSkills).

3.2 SwissSkills 2018

Les SwissSkills 2018 auront lieu à Berne du 12 au 15 septembre 2018 (éventuellement jusqu'au 16). Comme en 2014, la manifestation proposera aux personnes ayant terminé leur scolarité, aux jeunes actifs, aux parents et aux enseignants une plateforme pour l'apprentissage, la formation continue et les possibilités de carrière. En 2018, la qualité et les prestations de la formation professionnelle devraient être présentées de manière vivante à un public encore plus large. Cette manifestation doit impliquer toutes les régions linguistiques. Elle promouvra également les salons professionnels et les centres d'orientation professionnelle afin de donner à tous les jeunes la meilleure base de décision possible pour choisir un métier.

Ainsi, les SwissSkills 2018 sont bien plus qu'un simple Championnat national des métiers. Ils sont la plus importante vitrine de la formation professionnelle en Suisse avec de nombreuses

¹ AGC 2012.0710 du 11 septembre 2012

² M 207-2014 Krähenbühl « Prochaine édition de SwissSkills : à Berne de nouveau »

démonstrations et la seule plateforme à laquelle participent l'ensemble des acteurs et des régions linguistiques.

La fondation SwissSkills a fondé l'association SwissSkills Marketing & Events, qui sera responsable des manifestations portant sur la formation professionnelle en lien avec les Championnats des métiers au niveau national et international. Celle-ci délègue la mise en œuvre opérationnelle des manifestations correspondantes au moyen d'une convention de prestations à un comité d'organisation local avec une forme juridique propre. L'association SwissSkills Marketing & Events organise et coordonne également des activités générales sur la formation professionnelle dans le domaine du marketing, du sponsoring et de la communication, dans le but de contribuer à donner, en Suisse et à l'étranger, une image positive de la formation professionnelle suisse.

3.2.1 Organisation

Comme en 2014, l'association SwissSkills Berne est responsable de l'organisation et du déroulement des SwissSkills 2018. Son comité directeur est également le comité d'organisation de la manifestation. Il est responsable de la stratégie globale, des finances et de la direction de l'équipe de projet. Le comité directeur se compose de cinq à sept membres. Le président est Claude Thomann, directeur de l'Association cantonale des employeurs bernois. Les vice-présidents sont Theo Ninck, chef de l'Office de l'enseignement secondaire du 2^e degré et de la formation professionnelle du canton de Berne³, et Ruedi Flückiger, directeur de la Société des employés de commerce de Berne.

3.2.2 Objectifs

L'association SwissSkills Berne fixe pour les SwissSkills 2018 les objectifs suivants :

- La manifestation met en avant et fait vivre avec émotion les différents domaines professionnels. Les concours font naître des expériences et des émotions. C'est particulièrement important pour les jeunes qui doivent choisir un métier et pour leurs parents.
- L'offre et la qualité de la formation professionnelle sont présentées aux jeunes et à leurs parents, aux enseignants et aux formateurs ainsi qu'aux jeunes actifs intéressés par une formation continue. Les représentants de l'économie et de la politique ainsi que le grand public font également partie du public-cible.
- Les jeunes actifs sont encouragés à effectuer des prestations de haut niveau et à suivre une formation continue. La comparaison entre collègues au plus haut niveau encourage l'excellence.
- La manifestation promeut et améliore l'image de la formation professionnelle et ainsi la qualité équivalente entre formation professionnelle et formation générale. Les avantages de l'apprentissage ne sont pas démontrés seulement de manière théorique. Le vécu collectif – les expériences communes et le succès – ont également un impact positif sur l'attitude personnelle et la confiance en soi des jeunes, des enseignants et des actifs.
- La marque « SwissSkills » est établie comme marque générale synonyme du succès et de l'excellence de l'apprentissage en Suisse. En tant que vecteur d'émotion, la manifestation SwissSkills 2018 à Berne joue un rôle central dans la mise en œuvre de « l'initiative SwissSkills ». Elle s'inscrit dans le contexte d'autres concours nationaux et internationaux. Cela permet de continuer d'améliorer à moyen terme sa réputation, son attractivité et son

³ Choisi par le Conseil-exécutif comme représentant du canton de Berne, cf. ACE 1533/2014

professionnalisme. L'organisation des Championnats des métiers en tant que plateforme durable pour tous les acteurs permet d'augmenter considérablement la visibilité et l'importance de cette manifestation.

- La manifestation attire au moins 150 000 visiteurs, dont de nombreuses classes. 800 jeunes actifs y participent, accompagnés de 500 experts. 60 organisations du monde du travail y prennent également part. Le taux de satisfaction est d'au moins 80 pour cent.

3.2.3 Axes du programme

- *Manifestation d'ouverture* : regroupe plus de 800 participants, près de 500 experts et 250 bénévoles.
- *Concours de métiers* : les jeunes actifs se mesurent les uns aux autres dans leurs domaines professionnels. Des concours ont lieu dans les domaines de la santé, de l'artisanat, de l'industrie, de l'art, de l'agriculture et de la sylviculture ainsi que des services.
- *Démonstrations de métiers* : tous les métiers ne sont pas adaptés aux concours. De nombreux métiers sont donc également simplement présentés aux visiteurs de manière vivante.
- *Zones « My Skills »* : les visiteurs, principalement les jeunes, ne doivent pas seulement « regarder » les métiers. Afin d'animer les présentations, les associations professionnelles créent des zones « My Skills » qui permettent aux jeunes de tester eux-mêmes des éléments des différents métiers.
- *Zones d'informations* : d'autres zones fournissent aux visiteurs des informations sur le système de formation professionnelle duale suisse et la perméabilité entre les différentes formations. Des zones sont également créées pour les enseignants, où ont lieu des manifestations de perfectionnement.
- *Remise des médailles* : les participants aux concours, tous les acteurs impliqués ainsi que le public célèbrent ensemble samedi soir la fin des concours. Un programme-cadre attractif est proposé.

« *Best of SwissSkills* » : le dimanche, une fois les concours terminés, il est prévu de présenter aux visiteurs les travaux issus des concours. Les participants et les experts doivent expliquer au public le travail qu'ils ont fourni et comment ils ont vécu les concours. Les démonstrations de métier se poursuivent pendant ce temps. Si le dimanche est intégré au programme, la manifestation se déroulera sur cinq jours (au lieu de quatre). Cela n'aurait aucune influence sur la subvention du canton de Berne.

3.3 Infrastructures

Les Championnats des métiers se dérouleront au centre d'exposition de BERNEXPO, sur 60 000 m². Cette surface est comparable à l'offre en salle (hors site extérieur) de la foire de printemps BEA/Cheval. Les participants, sponsors et visiteurs bénéficient de conditions optimales sur le site de BERNEXPO. La remise des récompenses devrait avoir lieu dans la PostFinance-Arena.

3.4 Etat d'avancement de la mise en œuvre

Le 12 septembre 2016, l'association SwissSkills Berne s'est nouvellement constituée et a choisi un chef de projet global ainsi que l'équipe de projet lors de la première séance du comité du 21 septembre 2016. De premières négociations ont eu lieu avec les principaux partenaires dont BERNEXPO. Une cinquantaine d'associations professionnelles ont déjà confirmé leur participation pour 2018 lors d'un premier sondage. Les négociations avec des

sponsors potentiels peuvent donc être entamées. Le concept de marketing et de communication pour la manifestation est déjà défini dans les grandes lignes.

3.5 Financement

La manifestation ne pourra avoir lieu que si le financement est assuré par des moyens publics et privés, des prestations des associations professionnelles et des recettes directes. La fondation SwissSkills et l'association SwissSkills Berne ont déjà commencé à chercher les moyens nécessaires. En se basant sur les expériences et le décompte final des SwissSkills Berne 2014, elles tablent pour l'édition 2018 sur des coûts totaux de 16 millions de francs (état octobre 2016) :

Budget	milliers de CHF
Infrastructures	8400
Gestion de projet et personnel	2900
Marketing et communication	1700
Logistique	1000
Evénements-cadres	800
Encadrement des participants	500
Administration et frais	600
Concours	100
Total	16 000

Financement	milliers de CHF
Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI)	9200
Fonds de loterie du canton de Berne	1600
Direction de l'économie publique du canton de Berne	400
Sponsoring, entrées, prestations propres	4800
Total	16 000

La subvention du Fonds de loterie sera portée à la charge du compte (COFI) 1299-23784-206000-11 ; Unité CCPR 1299 Secrétariat général POM / 23784 Fonds de loterie, la part issue des fonds publics sera portée à la charge du groupe de produits Assurance-chômage, Produit Mesures cantonales du marché du travail.

Les versements devraient être effectués comme suit :

en milliers de CHF	2017	2018	2019	Total
Fonds de loterie du canton de Berne	800	800	-	1600
Direction de l'économie publique du canton de Berne	-	300	100	400

4 Justification du soutien public

L'organisation des SwissSkills 2018 constitue un projet important en matière de politique de formation. Les Championnats montrent que la formation professionnelle permet d'effectuer des performances de haut niveau, ce qui est particulièrement important à une époque où de

nombreuses branches connaissent une pénurie de main-d'œuvre spécialisée. Cela permet également d'envoyer un signal en termes de politique d'implantation. La manifestation donnera de plus un nouvel élan à l'étroite collaboration entre les partenaires sociaux. Pour la subvention demandée, les réflexions suivantes sont déterminantes :

- Le canton de Berne est le deuxième canton de Suisse en matière de formation. La formation professionnelle proche de la pratique et de haute qualité est un pilier important pour l'économie bernoise. Plus des deux tiers des places d'apprentissage sont proposées par des PME. Les entreprises industrielles ainsi que les grandes entreprises dans les domaines du commerce, des services et de l'administration apportent également une contribution importante dans ce domaine. La formation professionnelle est ainsi solidement ancrée dans l'économie, une condition essentielle à son succès.
- Près de 95 pour cent des jeunes de 20 ans obtiennent un diplôme du degré secondaire II, et il s'agit d'un diplôme professionnel pour 75 pour cent d'entre eux. Le canton de Berne prend ainsi une position de leader en Suisse dans le domaine de la formation professionnelle. La bonne acceptation parmi la population du système de formation professionnelle duale constitue une condition propice à fréquentation élevée de la manifestation.
- Le canton de Berne est bilingue et assume en matière de politique de formation, et notamment dans le domaine de la formation professionnelle, une fonction de passerelle. Les organisations du monde du travail et les experts bernois connaissent parfaitement les différentes cultures de formation.
- Le canton de Berne a montré en 2014 qu'il pouvait satisfaire aux attentes élevées liées à l'organisation de la manifestation et qu'il disposait également des infrastructures et des compétences nécessaires. Du fait de ces excellentes prestations, la fondation SwissSkills et le SEFRI ont choisi Berne sans lancer d'appel d'offres.
- Ville fédérale située au centre de la Suisse, siège du Parlement et de nombreuses organisations faîtières, Berne offre des conditions idéales en termes d'accessibilité et de présence des médias.
- Une bonne formation de base et des perfectionnements de qualité sont fondamentaux pour la réussite de la vie professionnelle. Les personnes sans qualifications professionnelles sont beaucoup plus touchées par le chômage. Le système de formation professionnelle duale en tant que part du « Modèle de réussite de la Suisse » contribue de manière essentielle à ce que le taux de chômage soit relativement faible parmi les jeunes. Les manifestations telles que les SwissSkills 2018, qui promeuvent la formation professionnelle, contribuent fortement à prévenir le chômage.

Dans ce contexte et suite à l'adoption de la motion Krähenbühl, le Conseil-exécutif propose de soutenir la manifestation comme en 2014 par une subvention de deux millions de francs. La part des fonds publics (400 000 francs) doit être approuvée par la Direction de l'économie publique, la part du Fonds de loterie (1,6 million de francs) par le Grand Conseil. Il s'agit d'une limite maximale pour la subvention, qui se base sur l'état actuel du devis. Aucun coût supplémentaire ne pourra être pris en compte. Si les coûts sont inférieurs aux prévisions, la subvention sera réduite proportionnellement. Les raisons mentionnées plus haut justifient de s'écarter de la directive du Fonds de loterie et d'accorder un montant supérieur à 500 000 francs pour cette manifestation. Il est prévu d'octroyer des fonds publics basés sur la loi sur le marché du travail car la manifestation représente une nouvelle approche pour réduire le chômage des jeunes.

5 Evaluation financière

Pour l'organisation des SwissSkills 2014, le Grand Conseil avait autorisé une subvention représentant 20 pour cent des coûts, mais de deux millions de francs au maximum. Conformément au chiffre 5d de l'arrêté, il est exclu d'attribuer des subventions périodiques prélevées sur le Fonds de loterie à des manifestations ultérieures du même type. Ceci reflète la réglementation de la loi sur les loteries, qui n'autorise les subventions périodiques que pour certaines exceptions précises, qui ne sont pas applicables ici. La question se pose donc de savoir s'il est possible d'attribuer une nouvelle subvention. Etant donné qu'il n'est pas encore possible de prévoir si une organisation constante et régulière de la manifestation se justifie et est finançable à long terme, la fondation SwissSkills et le SEFRI ont décidé de reconduire la manifestation une seule fois à Berne. Cette démarche devrait fournir des conclusions plus étendues permettant de décider si les Championnats suisses des métiers doivent et peuvent à l'avenir être organisés à intervalle régulier et, si oui, sur quel site. La subvention du Fonds de loterie ne constitue donc pas une dépense périodique, mais une dépense unique pour les SwissSkills 2018. La question reste ouverte de savoir si une manifestation du même type sera organisée les prochaines années et si oui dans quel lieu. C'est pourquoi il ne s'agit pas (encore) d'une subvention périodique. De ces réflexions ressort qu'une nouvelle subvention unique du Fonds de loterie est possible. Le Grand Conseil a de plus, avec l'adoption quasiment à l'unanimité de la motion Krähenbühl, attribué un mandat correspondant.

En résumé, il faut ainsi retenir que les prescriptions de la législation sur les loteries sont respectées et qu'il n'existe pas de contradiction avec l'arrêté du Grand Conseil de 2012.

La subvention des fonds publics s'appuie sur la loi du marché du travail. Celle-ci délègue dans ce domaine les compétences en matière d'autorisation de dépenses du peuple et du Grand Conseil au Conseil-exécutif. Concernant le cumul des compétences ordinaires et des compétences déléguées en matière de finance dans le cadre de la politique régionale, la situation juridique a été analysée de manière approfondie. Le Conseil-exécutif est arrivé à la conclusion suivante⁴ :

« Le mode de calcul a été précisé par rapport à la pratique appliquée par le passé. Jusqu'à présent, si un projet engageait simultanément des compétences ordinaires et des compétences déléguées en matière de finance, les deux types de dépenses étaient additionnés et soumis sous forme d'un seul projet à l'autorité compétente en matière d'autorisation de dépenses, pour que celle-ci prenne sa décision. Le fait qu'un prêt à titre d'aide à l'investissement constitue une dépense déléguée n'avait jusque-là pas été pris en compte. Ainsi, le Grand Conseil et la population étaient appelés à se prononcer sur une dépense (prêt à titre d'aide à l'investissement) pour laquelle la loi avait en fait délégué la compétence à une instance subordonnée.

Concernant l'origine de la nouvelle pratique, il faut noter ceci : conformément à l'article 147 OFP, si, dans un même projet, les dépenses sont de différents types, il faut les additionner (réglementation spéciale). Si un projet comprend à la fois des dépenses nouvelles au sens de l'article 48 LFP et des dépenses liées, il faut en distinguer les montants (cf. al. 1). Ce n'est toutefois pas la somme des différents types de dépenses qui détermine l'organe compétent en matière d'autorisation de dépenses mais le montant des dépenses nouvelles,

⁴ ACE 802/2016 du 29 juin 2016 Subvention du Fonds de loterie pour le remplacement des infrastructures de l'aérodrome de Saanen

pour autant que le montant des dépenses liées ne justifie pas la compétence d'un organe supérieur (cf. al. 2). En résumé, si un projet comprend des dépenses nouvelles et liées et que, compte tenu du montant des dépenses nouvelles, la compétence décisionnelle revient au Grand Conseil, c'est lui seul qui se prononce sur les dépenses nouvelles. Les dépenses liées lui sont également présentées de manière transparente, mais il ne peut pas se prononcer à leur sujet.

Partant, une démarche analogue pour déterminer l'organe compétent dans le présent projet, tant pour les dépenses déléguées que pour les dépenses liées, semble appropriée et justifiée (cf. art. 147 OFP). »

Cela signifie que le Grand Conseil peut seulement décider de la subvention du Fonds de loterie. La Direction de l'économie publique est seule compétente pour décider de la subvention des fonds publics. Celle-ci serait toutefois annulée si le Grand Conseil n'autorisait pas la subvention du Fonds de loterie, car le financement du projet ne serait ainsi plus garanti.

6 Place du projet dans le programme gouvernemental de législature et dans d'autres planifications importantes

L'organisation des SwissSkills 2018 à Berne contribue à atteindre les objectifs du programme de législature 2015 – 2018, notamment l'objectif n° 2 « Renforcer le site économique » et l'objectif n° 7 « Renforcer le système de formation ».

7 Répercussions financières, répercussions sur l'organisation, le personnel, l'informatique et les locaux

L'organisation et le déroulement sont assurés via l'association SwissSkills Berne et sa structure de projet professionnelle Marketing & Events. Les frais de personnel correspondants sont compris dans le budget.

Les prestations en personnel pour le suivi du projet assurées par le canton (Office de l'enseignement secondaire du 2^e degré et de la formation professionnelle, beco Economie bernoise) sont fournies dans le cadre des ressources en personnel disponibles.

8 Répercussions sur les communes

La ville de Berne est le site de la manifestation des SwissSkills 2018. Elle est membre de l'association SwissSkills Berne et est favorable à cette manifestation.

9 Répercussions sur l'économie, l'environnement et la société

Outre l'effet en termes d'image pour l'importance de la formation professionnelle et la présence de médias nationaux, des effets positifs sont surtout attendus pour Berne au niveau économique et en matière de politique de la formation. En fonction de leur lieu de provenance, les 800 participants et les 500 experts seront logés dans l'agglomération bernoise, auxquels s'ajoutent les 150 000 à 200 000 visiteurs attendus. Les trois quarts du budget de la manifestation devraient être directement utilisés dans le canton de Berne et contribuer ainsi à la création de valeur au sein du canton, dans les secteurs les plus variés.